

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LA HAUTE-YAMASKA
VILLE DE WATERLOO**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la ville de Waterloo, tenue le 1^{er} avril 2019 à 18h30, en la salle du Conseil, 417 rue de la Cour à Waterloo, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Robert Auclair	Sylvain Hamel	André Rainville
Louise Côté	Normand Morin	absent : Pierre Brien

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le Maire, Jean-Marie Lachapelle. Également présent : Monsieur Louis Verhoef, directeur général et greffier.

Mot de Bienvenue

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil ainsi qu'aux citoyens présents dans la salle.
Le greffier dépose le rapport de réception de l'avis de convocation.

19.04.1

Ouverture de la séance extraordinaire du 1^{er} avril 2019

Son honneur le Maire déclare la séance ouverte à 18h35, après avoir constaté le quorum.

19.04.2

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1^{er} avril 2019

Il est proposé par monsieur Normand Morin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour comme suit :
À moins d'avis contraire, monsieur le Maire n'a pas voté.
Présence et quorum.

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 1^{er} avril 2019.
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1^{er} avril 2019.
3. **Adoption de règlement.**
 - 3.1 19-848-31 (Zone R-37).
4. **Tourisme et développement.**
 - 4.1 Délégation – Sommet vision attractivité.
5. **Questions du public dans la salle.**
6. Levée de la séance extraordinaire du 1^{er} avril 2019.

Adopté

19.04.3

Adoption de règlement

19.04.3.1

Adoption du règlement d'amendement au zonage.

Sur proposition de monsieur André Rainville, conseiller, le règlement intitulé « Règlement 19-848-31 amendant le règlement de zonage 09-848 de la Ville de Waterloo », est adopté.

Adopté

19.04.4

Tourisme et développement

19.04.4.1

Délégation Sommet Vision attractivité.

ATTENDU QUE Vision attractivité est une démarche de mobilisation des citoyens et acteurs socioéconomiques visant à promouvoir les Cantons-de-l'Est;

ATTENDU QUE Cette démarche comporte la tenue d'un sommet intitulé : « L'avenir commence maintenant! » qui se tiendra à Sherbrooke, le 9 avril 2019;

ATTENDU QUE Le Conseil souhaite y déléguer M. Lachapelle, M. Rainville et M. Auclair.

En conséquence,
il est proposé par madame Louise Côté
et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil délègue M. le Maire, M. Auclair et M. Rainville au Sommet Vision attractivité Cantons-de-l'Est/Estrie et autorise le paiement de 241.50\$, taxes incluses ainsi que les frais de déplacement.

Adopté

19.04.5

Questions du public dans la salle

Aucune question.

19.04.6

Levée de l'assemblée

La séance extraordinaire du 1^{er} avril 2019 est levée à 18h38

Maire

Greffier